

n° 52

TRIMESTRIEL  
PRINTEMPS  
2021  
20€

# Orgues

LA REVUE DES PASSIONNÉS  
D'ORGUE  DE MUSIQUE

## NOUVELLES

DOSSIER

## L'INVENTAIRE NATIONAL DES ORGUES

BENJAMIN ALARD

SÉRIE NOIRE POUR LES ORGUES

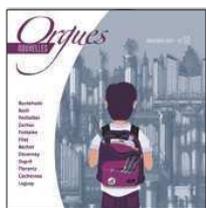
JEAN-EMMANUEL FILET

TARAMONIUM

JESU, MEINE FREUDE

DOMINIQUE GERVAIS

+ CD  
audio  
À L'INTÉRIEUR



9 782490 483129



DOSSIER



# L'INVENTAIRE NATIONAL DES ORGUES

*Des années que l'on en parle, et le voici réalité :  
un inventaire des orgues de France. Du plus imposant  
Cavaillé-Coll au petit Clergeau, de la longue liste des orgues  
d'Alsace aux quelques instruments de la Creuse,  
8 000 orgues rassemblés sur un portail unique,  
accessible à tous. Une colossale documentation  
forcément encore incomplète mais qui, grâce à  
tous, s'enrichira au quotidien.*

DOSSIER COORDONNÉ PAR  
GWILHERM PoulleNec

# Que de chemin parcouru !



*Philippe Lefebvre, président d'Orgue en France, organiste titulaire de Notre-Dame de Paris, revient sur les circonstances qui ont présidé à la création de l'Inventaire national des orgues.*

1980 : Année du patrimoine. Sous l'impulsion de Valéry Giscard d'Estaing, président de la république, et pour la première fois dans le monde, un État décide de consacrer une année entière à « célébrer le patrimoine » sous toutes ses formes. Quelques années plus tard, en 1984, à l'initiative de Jack Lang, ministre de la culture, naissent les Journées du Patrimoine. La même année, le Nord-Pas-de-Calais accueille pour la première fois des « Journées nationales de l'orgue ». Si de ces événements fondateurs ont jailli de multiples initiatives, ils ont surtout eu des effets durables sur l'intérêt porté par les Français à « leur » patrimoine. Dès 1981, voient le jour les premiers inventaires dédiés à l'instrument, grâce au soutien de l'État et des collectivités territoriales, avec le concours d'organistes, de musicologues, de facteurs d'orgues, et de nombreuses associations.

Que de chemin parcouru depuis quarante ans ! Des centaines de restaurations et autant de constructions d'orgues neufs sont venues enrichir un patrimoine vivant, tandis que de nombreuses classes d'orgue se sont ouvertes et que les concerts se sont multipliés grâce au dynamisme d'une multitude d'associations et de festivals. Sensibiliser tous les publics à la musique et au patrimoine de l'orgue, agir pour la création, l'entretien, la préservation et la restauration des orgues, telles sont quelques-unes des missions de l'association *Orgue en France*. C'est dans cet esprit qu'en 2017, *Orgue en France* a sollicité le ministère de la culture pour la mise en œuvre de l'Inventaire national des orgues sous la forme d'une base de données qui sera hébergée et portée par *Orgue en France*, avec pour objectif de rassembler, dans une démarche collaborative, toutes les données disponibles sur les orgues localisés sur le territoire français.

## Collaboration et organisation

La nécessité de rassembler les descriptions d'instruments a toujours été une évidence et l'objet de nombreux projets. Malgré la somme de connaissances rassemblées dans les inventaires publiés, l'important travail que cela implique laissait un sentiment d'incomplétude, notamment par l'impossibilité de mise à jour des formes figées. Internet a permis des initiatives de créations enthousiastes mais de maintenance plus problématique. Il fallait une volonté nationale et réaliste pour que le serpent de mer des projets successifs ne devienne pas un monstre du Loch Ness. D'emblée, la FFAO a souhaité être partie prenante, associée à nos amis d'*Orgue en France*, pour le développement de cette application qui devient opérationnelle. Collaboration et organisation seront les deux mamelles de son succès pour la seule gloire de l'orgue.

*Christian Dutheil, président de la FFAO*

Pas moins de 8000 orgues sont dénombrés sur l'ensemble du territoire. Préserver ce patrimoine en favorisant sa connaissance approfondie, promouvoir son utilisation à des fins éducatives et culturelles, faire rayonner la facture française par la création de nouveaux instruments : voilà les ambitions de l'Inventaire national des orgues. La base vivra des contributions des organistes, des musicologues, des facteurs d'orgues, des associations, des passionnés, en un mot de tous ceux qui contribuent à la vitalité de l'instrument dans nos territoires. Tout ceci est rendu possible grâce au soutien du ministère de la culture et à l'investissement depuis trois ans des initiateurs de ce projet, au premier rang desquels figure Gwilherm Poullennec. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Avec l'Inventaire national des orgues, s'ouvre une nouvelle page de l'histoire séculaire de nos orgues ; plus encore, cette étape nous projette vers le futur avec d'autres enjeux parmi lesquels la candidature de la France pour l'inscription de l'orgue, la facture et la musique d'orgue au patrimoine immatériel de l'Unesco.

Que l'Inventaire national des orgues contribue lui aussi à renforcer nos échanges et nos liens !

*Philippe Lefebvre*

## Un outil moderne, vitrine institutionnelle du patrimoine français

Collecte de livres, conception informatique, analyse juridique... L'inventaire national représente des centaines d'heures de travail bénévole. Sans compter la tâche peut-être la plus essentielle : coordonner ! Un gigantesque puzzle que nous relate Gwilherm Poullennec, pilote du projet.

Il y a quatre ans, le projet de mise à jour de l'inventaire national put enfin être lancé. À la fin de la mission de Bastien Guerry, vacataire missionné par le ministère pendant neuf mois afin de réaliser un prototypage du site et créer de nombreux contacts, j'ai, en tant que bénévole, pris le pilotage du projet en lui donnant un nouveau dynamisme, avec le soutien permanent de Philippe Lefebvre et de l'ensemble du conseil d'administration d'Orgue en France.

### Le jeu de piste des livres d'inventaire

Mon premier choix fondamental fut de repartir des livres déjà publiés. L'objectif ? D'une part, constituer une première liste assez complète des orgues de France et, d'autre part, partager ouvertement ce fruit de beaucoup d'érudition et de patientes visites d'orgues.

Rassembler l'ensemble des livres d'inventaire fut un travail très long, soit plusieurs centaines d'échanges par téléphone, dans toute la France... Avec la caution du ministère, j'ai contacté toutes les DRAC, services de l'État en région, services d'inventaire (rattachés aux conseils régionaux depuis les lois de décentralisation), de nombreuses associations locales, bien des services d'archives départementaux, des experts et une multitude d'auteurs historiques. L'accueil fut toujours chaleureux, si l'on passe outre quelques ricanements administratifs. Une centaine d'ouvrages furent ainsi acheminés gracieusement à mon domicile (le facteur s'en souvient !). Un jeu de piste nous mena même à remettre la main sur des livres édités, paginés, mais non publiés – faute d'argent !

Ces livres ont été massicotés et manuellement numérisés lors d'un travail solitaire très fastidieux. Cerise sur le gâteau, un puissant logiciel de reconnaissance de caractères a permis la vectorisation de ces fichiers, rendant possible et très aisée une recherche textuelle.

En parallèle, nous avons mené avec les services du ministère une analyse des droits. Dans le cas général, les livres furent rédigés dans le cadre d'associations régionales spécialisées subventionnées par le ministère de la culture, et sont considérées, sur le plan juridique, comme œuvres en nom collectif. Cette étape est achevée, le monde de l'orgue va donc pouvoir disposer d'un magnifique bien commun documentaire mettant en valeur l'imposant travail de plusieurs centaines d'auteurs.

### Une première liste des orgues

Seconde étape, le sommaire de chacun des livres numérisés a été extrait et retraité informatiquement pour constituer un index général des orgues de France. Ce fut là encore un travail de bénédictin. En effet, je me suis rapidement rendu compte que de nombreuses

erreurs étaient présentes, par manque de convention dans le nommage des édifices (lorsque mentionnés !), et à cause, entre autres, des fusions de communes. Ce manque de standardisation rendait très difficile le croisement d'informations, par exemple, entre les livres et les sites Internet locaux ou associatifs. Dans la même logique, nous avons effectué un premier recoupement avec les bases de données du ministère de la culture, notamment la base Palissy<sup>1</sup>, qui recense tous les objets inscrits ou classés.

### Un site Internet puissant et agréable

Nous avons pu reprendre alors la troisième grande étape du projet : la réalisation du portail, en s'inspirant des premiers travaux de prototypage. J'ai proposé à OEF de faire appel aux services d'une jeune entreprise, la société FabDev, dont j'avais pu, peu avant, éprouver le dynamisme et les compétences informatiques.

À la différence des sites Internet existants, nous avons pris délibérément le parti d'un portail permettant une grande qualité scientifique par des recherches précises et poussées : un orgue est donc décrit de façon détaillée et contrainte (« typée », dirait-on dans le jargon de la programmation informatique). Un exemple concret ? Le site de l'inventaire des orgues sait ce qu'est un Salicional 8' !

Lucas Berbesson et Claire Protin, de la société FabDev, n'ont pas compté leurs heures de travail allant jusqu'à prendre en photo des orgues lors de leurs déplacements ! L'un et l'autre ont fait leur maximum pour soigner l'ergonomie du site. Ainsi, l'historique d'un orgue s'affiche sous forme d'une agréable petite chronologie. Du point de vue de l'interface graphique encore, nous avons aussi voulu mettre l'accent sur les photos, la qualité de celles-ci, et la possibilité d'ajouter des pièces jointes pour enrichir le fond documentaire, par exemple avec les plans ou devis d'époque.

### Un bien commun au service du patrimoine

Nous avons donc tout mis en œuvre pour aboutir à un inventaire professionnel, tant sur le fond que sur

1. La base Palissy est accessible sur Pop, la « plateforme ouverte du patrimoine » proposée en ligne par le ministère de la Culture <https://www.pop.culture.gouv.fr>

### Le guide Michelin des orgues ?

« Mérite un détour », « vaut le voyage », l'Inventaire national des orgues en un seul volume pour les mélomanes gourmands de patrimoine ? Pourquoi pas : la structure rigoureuse des données permettrait facilement à terme l'édition d'un tel guide « prune ». Le plus ardu serait certainement d'attribuer les étoiles !



### LE SITE PROPOSE DES CARTES INTERACTIVES

Elles synthétisent certaines informations comme l'état des instruments, l'avancement de la démarche d'inventaire, et permettent bien sûr la localisation des orgues sur le territoire en fonction des critères de recherche.

l'accompagnement, qui est loin d'être anecdotique. Le projet d'inventaire des orgues se veut un projet institutionnel. En témoigne le logo du ministère de la culture qui, par le versement de deux subventions conséquentes à OEF, a permis le financement du projet.

Après une période nécessaire pour faire véritablement connaissance et pour que chaque acteur trouve sa place, je peux témoigner de la motivation des services du ministère pour ce projet. Allier la souplesse du fonctionnement associatif, tout en s'appuyant sur l'assise de services centraux, est source d'efficacité. Les régions, départements et grandes villes de France vont peu à peu apposer aussi leur logo, marquant leur soutien au projet, à la suite de la Bretagne, la Bourgogne-Franche-Comté, Paris...

L'inventaire a été présenté dès l'origine aux techniciens conseils pour recueillir leur avis, de même qu'à la commission nationale de l'architecture et du patrimoine. Les facteurs d'orgues ont bien sûr été de même associés.

L'Inventaire national se veut un outil où chacun doit trouver son compte. Il n'a en rien pour objectif de remplacer de beaux livres d'art et les visites des orgues, mais au contraire de faire connaître les instruments pour qu'ils soient joués par tous ! Pour les élus locaux et nationaux, voilà une belle démonstration que l'orgue est un patrimoine vivant animé par une dynamique communauté sachant mettre de côté les querelles de village – dont on la sait capable – pour se rassembler autour d'une œuvre commune, utile au plus grand nombre. Somme toute, un projet au service de la concorde et de notre passion !

Gwilherm Poullennec

PILOTE DU PROJET



Gwilherm Poullennec avec une partie des inventaires...



# L'INFORMATIQUE AU SERVICE DU PATRIMOINE



*Une réalisation originale, fruit d'une rencontre entre monde de l'orgue et développement informatique dont nous parlent Lucas Berbesson et Claire Protin, de la société Fabdev.*

**Votre jeune société Fabdev a donc été sollicitée par *Orgue en France* et a bénéficié du financement par le ministère de la culture pour développer le nouvel Inventaire national des orgues. Quelle a été votre réaction ?**

Lorsque Gwilherm Poulennec nous a sollicités pour la publication de l'Inventaire national des orgues, nous avons accepté sans hésiter. Nous aimons travailler sur des sujets variés, avons déjà œuvré pour des thèmes d'intérêt public, notamment dans l'éducation, mais pas encore pour le secteur de la culture, et encore moins pour les orgues !

Ce sujet nous a tout de suite plu. D'un point de vue technique, nous avons immédiatement compris que l'informatique d'aujourd'hui, par la mise en place d'une base de données solide et structurée, permettrait de répondre à l'ambition d'un inventaire nouvelle génération. Une plateforme web interactive permet de faire cohabiter plusieurs formats mettant en valeur les instruments et leur évolution au cours du temps : photographies, frise chronologique, description des jeux... mais aussi de faciliter la saisie collaborative des données et la publication des sources déjà existantes (plans, fonds d'archives, etc.).

L'aspect *open source*<sup>1</sup> et le choix du langage de programmation Python, très répandu, nous ont aussi beaucoup plu :

1. Un logiciel open source peut être librement redistribué et l'accès au code est libre, y compris en modification.

Le code source de l'Inventaire national des orgues, disponible sous licence GPLv3, pourra ainsi s'enrichir de la contribution des volontaires : <https://github.com/inventaire-des-orgues>

complètement ouvert, le code pourra être aisément enrichi par des développeurs volontaires.

D'un point de vue personnel, l'inventaire des orgues est pour moi (Claire) une « madeleine » de Proust : mon grand-père a joué de l'orgue pendant 60 ans tous les dimanches dans l'église de Vraux (Marne), village où j'ai grandi. Il a peu connu le numérique, mais il aurait été impressionné, et sûrement contributeur ! Et c'est pour moi (Lucas) une belle découverte pour un ingénieur : j'ai été vraiment impressionné par la complexité de la machine-orgue !

**À quelles difficultés avez-vous été confrontés ?**

Le développement a été dans l'ensemble plutôt facile, notamment grâce à une équipe projet impliquée, rigoureuse et soucieuse du travail bien fait. Nous avons travaillé de manière très rapprochée avec *Orgue en France* et plus particulièrement avec Gwilherm qui nous a parfaitement guidés dans les développements, jouant l'entremetteur entre la technicité des instruments et les contraintes du code informatique. Nous avons adopté une méthodologie de développement très agile, qui consiste à mettre en ligne moult versions successives dès leur développement afin de les adapter à chaque retour des premiers contributeurs. Plus ardue fut la mise en place de la base de données, mais nous y sommes parvenus ! Enfin, l'aide de Guillaume Lechevalier-Boissel sur la partie design est arrivée à point nommé pour parfaire le rendu visuel de l'outil.

**Et pour la suite ?**

Nous aimerions développer plus de fonctionnalités pour la partie collaborative de saisie des informations afin d'aider les contributeurs dans la mise à jour des données, comme, par exemple, créer un tableau de bord d'avancement du remplissage des fiches par département.

À plus large échelle, nous pourrions faire quelques adaptations pour que l'outil puisse être utilisé dans d'autres pays du monde.

*Propos recueillis par  
Orgues Nouvelles*

# RAJEUNIR L'IMAGE DE L'ORGUE



*Dans la majeure partie des projets associatifs, la communication représente une bonne part du succès. La charte graphique de l'Inventaire national fut l'occasion de marier orgue et codes du web, comme nous le décrypte son designer Guillaume Lechevalier-Boissel.*

Bien que la notion de « communication » soit connue du grand public, elle se trouve parfois négligée jusqu'à entraîner l'effondrement d'un projet de restauration ou de construction. La communication, à travers différents supports ou médias, appelle, tout en ayant en tête les dernières tendances graphiques, quelques notions de culture publicitaire et une réflexion sur l'objectif : quand une association souhaite se doter d'un logo, crée-t-elle un modèle selon les goûts de ses membres ou bien dans le but de « cibler » un public en particulier ? Et lequel : Collectivités ? Grands mécènes ? Particuliers ?

Inventaire ! Un mot à la connotation savante et légèrement poussiéreuse. Dans le cas présent, le challenge était de moderniser le sens de ce mot en créant un univers graphique adapté au web. Il s'agissait également d'apporter une réflexion sur l'ergonomie du site, car l'utilisateur doit pouvoir trouver en quelques secondes l'information qu'il cherche. Cela passe par l'épuration des informations de navigation, un design sobre, des illustrations en *flat design* (dessin 2D), des zones de repos pour l'œil.

Pour le logo de l'Inventaire national des orgues, l'image du soufflet cunéiforme m'est venue spontanément. Bien que sa forme évoque un livre entrouvert, c'est avant tout une courbe dynamique qui s'élanche de gauche vers la droite. Dans les codes de l'art, la gauche symbolise le passé alors que la droite symbolise le futur (aller de l'avant). La lettre « I »,

volontairement étirée vers le soufflet, représente l'image d'un porte-vent. En d'autres termes, un nouveau vent souffle sur l'inventaire !

La couleur « prune », qui par ailleurs se marie bien avec la couleur souvent marron des buffets, suit cette même logique. La prune est un fruit souvent associé à l'image d'un nectar énergisant. Elle représente ici les initiatives individuelles pour la cause de l'orgue.

Comme l'évoque la silhouette des deux enfants vus de dos, ou l'intention envers la jeunesse, on part à l'aventure. On découvre et redécouvre le patrimoine local en multipliant les rencontres. Partir à la recherche d'orgues méconnus, faisant de l'Inventaire une véritable chasse aux trésors, doit être l'occasion de s'émerveiller devant de petits instruments, présentés de fait dans l'Inventaire au même rang que les orgues « stars ». C'est pourquoi j'invite à soigner particulièrement la photo « de profil », qui, à l'instar des réseaux sociaux, est le premier contact avec chacun des instruments. En effet, l'inventaire est, avant toute chose, un site institutionnel, et la présentation des tous les orgues a une grande importance pour crédibiliser ce moyen de communication. Une iconographie de grande qualité permettra, au-delà d'améliorer la connaissance de nos orgues, de crédibiliser l'instrument-roi auprès des collectivités et du grand public, en donnant à voir l'incroyable diversité et beauté de notre patrimoine.

*Guillaume Lechevalier-Boissel*





## PREMIÈRES RÉACTIONS

*Cet Inventaire national vise avant tout l'utilité pratique. Qu'en pensent les professionnels du monde de l'orgue ? Un facteur d'orgues, un conseiller technique et un organiste de renom nous font partager leur ressenti vis-à-vis de ce nouvel outil.*

### UN PORTAIL COMPLÉMENTAIRE DES LIVRES D'INVENTAIRE

Par **Christian Lutz**, conseiller technique agréé.

Ayant consacré une douzaine d'années à l'inventaire des orgues d'Alsace, puis de Lorraine, je ne peux qu'être conscient de la somme de travail que représente un nouvel inventaire des orgues de France. Mais, c'est plus encore en tant que technicien-conseil auprès des Monuments historiques que je salue cette initiative. Même si j'ai jadis acquis tous les volumes publiés, la possibilité d'une indexation à partir de la version numérisée, l'accès aux inventaires non publiés de certains départements et plus encore l'actualisation des dossiers après les restaurations ou reconstructions récentes seront d'un grand secours pour la documentation organologique. Dans le cadre d'un dossier de protection d'un orgue au titre des Monuments historiques, il est indispensable de pouvoir situer cet instrument dans l'œuvre de son facteur, et il n'est pas toujours aisé de juger de l'état de conservation de ses ouvrages. Les inventaires sur papier avaient leur charme, mais le nouvel Inventaire national sera indéniablement un outil de recherche plus puissant.



[www.orgues-nouvelles.org](http://www.orgues-nouvelles.org)

• Retrouvez sur le site les témoignages de Patrick Armand, Éric Lebrun ainsi que ceux d'autres personnalités du monde de l'orgue.



### UN SITE DU QUOTIDIEN

Par **Patrick Armand**, directeur de la manufacture Muhleisen et président du Groupement des facteurs d'orgues de l'Ameublement français.

L'Inventaire s'offre à nous comme une mine d'informations historiques et techniques, avec deux utilisations très concrètes pour les facteurs : d'une part, prendre contact avec un instrument que l'on ne connaît pas, préalablement à un déplacement... qui peut nous emmener loin de l'atelier, d'autre part, faire des recherches croisées sur les réalisations d'un facteur en particulier.

Ce genre de recherche est très compliqué à l'heure actuelle. Ayant moi-même manipulé des bases de données, je sais combien disposer de données structurées, ce que propose l'Inventaire et le distingue des outils existants, est la seule façon de rendre possible de telles investigations poussées.

L'Inventaire sera par ailleurs un outil évident pour les apprentis d'Eschau : décrypter un orgue et son histoire fait partie de la formation d'un facteur d'orgues. Même constat pour les mélomanes, alors que, pour ne citer qu'un exemple, certains disques n'offrent qu'une description assez succincte de l'instrument joué !

### UN OUTIL DE TRAVAIL PRÉCIEUX POUR LES JEUNES GÉNÉRATIONS

Par **Éric Lebrun**, concertiste et professeur au conservatoire de Saint-Maur.

L'Inventaire national des orgues, sous sa première forme « papier », a fait mon bonheur pendant mes années d'études. J'ai dévoré les volumes rédigés par Pierre Dumoulin pour l'Île-de-France, me déplaçant dès que je le pouvais vers tel et tel instrument pour voir, écouter ou jouer ce qui était décrit dans ces beaux livres. Les inventaires des autres régions, lorsque je pouvais les trouver, me faisaient rêver ; je découvrais petit à petit un univers qui me semblait sans limite, un patrimoine d'une richesse infinie.

Aujourd'hui cet effort continue sous d'autres formes qui sont adaptées à notre époque. Cet outil de travail est évidemment précieux pour les jeunes générations qui découvrent toute la beauté et la diversité des orgues de notre pays en l'état actuel.

Tout cela représente beaucoup et c'est évidemment un grand service qui est rendu à la collectivité ; c'est aussi une manière de faire rayonner la grandeur de notre pays et de sa culture dans le monde entier.



GILBERT FASTENAIÈRES

*« L'actualisation des dossiers après les restaurations ou reconstructions récentes seront d'un grand secours pour la documentation organologique. »*

# Un soutien sans faille du ministère de la culture



GUILLAUME LE CHEVALIER-BOISSEL

Grand orgue de la cathédrale Saint-Louis de Versailles. Instrument propriété de l'État, classé monument historique, en cours de restauration.

*Encouragé par la demande des associations spécialisées, le ministère de la culture a prototypé l'inventaire participatif des orgues, soulignant l'intérêt innovant de la démarche. Aujourd'hui, Emmanuel Étienne, sous-directeur des monuments historiques et des sites patrimoniaux, répond aux questions d'Orgues Nouvelles sur l'histoire et l'objectif de ce projet.*

**Votre sous-direction est chargée de la protection et de la conservation de multiples types de patrimoines. Pourquoi avoir encouragé la réalisation de cet inventaire des orgues en particulier ?**

EMMANUEL ÉTIENNE : En effet, au sein de la direction générale des patrimoines et de l'architecture, nous sommes chargés d'assurer l'étude, la protection, la restauration et la valorisation des sites, des immeubles et des objets mobiliers remarquables. Parmi ces derniers, on trouve le patrimoine ferroviaire, les instruments scientifiques, les trésors des cathédrales... et bien sûr les instruments de musique dont les orgues. C'est bien pour permettre d'actualiser l'Inventaire national des orgues

publié en version papier, avec le soutien financier du ministère, que le bureau de la conservation des monuments historiques mobiliers et la délégation à la Musique de la direction générale de la création artistique ont choisi la transformation de cet inventaire papier en inventaire participatif.

« Le participatif permet d'associer un plus grand nombre de personnes à la démarche et donc d'assurer une diffusion plus large. »



**Le ministère a fait le choix du participatif, pourquoi ?**

C'est un choix de coopération entre l'institution publique et le réseau expert constitué par les associations et les amateurs, dans un double objectif d'ouverture des données et d'enrichissement des connaissances. Le participatif permet d'associer un plus grand nombre de personnes à la démarche et donc d'assurer une diffusion plus large. Point notable, ces contributions pourront permettre à leur tour de compléter les bases des services de l'État, en particulier la base *Palissy*, relative aux objets mobiliers protégés au titre des monuments historiques.

Ce cas n'est d'ailleurs pas isolé. Plusieurs projets de ce type sont portés actuellement, tels le site internet *PCI Lab*<sup>1</sup>, lancé en octobre 2017, qui permet la contribution de chacun à l'Inventaire du patrimoine culturel immatériel en France, ou encore le projet *Testaments de poilus*<sup>2</sup>, qui rend possible la transcription collaborative des testaments des soldats de la guerre de 1914-1918 conservés par le Minutier central des notaires de Paris, aux Archives nationales, pour ne citer qu'eux.

**Comment est définie la collaboration avec Orgue en France et la FFAO ?**

La construction du site a été accompagnée par l'établissement d'une convention de partenariat entre l'État, l'association *Orgue en France* et la *Fédération francophone des amis de l'orgue*. L'aide de l'État se matérialise par le biais d'une subvention à *Orgue en France*, porteuse du projet, pour le développement optimal de la plateforme.

Et nous nous réjouissons, au terme de ces longs mois de travail dans l'ombre, de pouvoir célébrer très bientôt l'ouverture publique officielle du site collaboratif de l'Inventaire des orgues en France.

*Propos recueillis par Orgues Nouvelles*

1. <https://www.pci-lab.fr/>

2. <https://testaments-de-poilus.huma-num.fr/#/>